



## VOLAILLES

### POULET - PINTADE

Dans le respect de la charte des Amap

### CONTRAT 2021

<b>Entre le producteur :</b>  THOMAS Gilles  Adresse : Mas Dagas – Céret  Courriel : <a href="mailto:gilloux.thomas66@gmail.com">gilloux.thomas66@gmail.com</a>  Portable : 06 13 09 00 52	<b>Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALES) :</b>  Nom-Prénom : .....  Adresse : .....  Courriel : .....  Portable/Fixe : .....
--	---

Référent : .....

1- **Lieu de distribution** : Chemin de la Pave – Chemin de la Pavé, 66490 Saint-Jean-Pla-de-Corts

#### 2- Mode de production et engagement producteur :

Volailles, chevreaux, poulets de lait et oies élevés dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique).  
Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

#### 3- Durée d'engagement - Période de distribution :

- Engagement 12 mois - du mercredi 6 janvier 2021 au mercredi 1 décembre 2021.

- Engagement possible en cours de saison – modalités paiement -> voir rubrique 5- .

- Rupture de contrat : Le contrat peut être résilié par simple lettre ou courrier électronique à l'attention de l'AMAP Les Cerisiers, à condition que le consomm'acteur cherche un remplaçant. La liste d'attente de l'AMAP lui sera communiquée.

#### 4- Calendrier prévisionnel des distributions :

- Volaille : 12 distributions selon rythme mensuel.

Première distribution : mercredi 6 janvier 2021.

A partir de février : premier mercredi de chaque mois (ou selon production -> date sera communiquée).

- Chevreau/Agneau : production occasionnelle – hors contrat.

- Poulet de lait/pintade de lait : distribution en décembre (date sera communiquée).

*Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas.*

*L'adhérent sera prévenu par sms et/ou par mail.*

#### 5- Descriptif et coûts des produits – choix de paiement :

Types de contrat, présentation des produits, choix de paiement – voir tableaux page 2.

**VOLAILLE - Commande possible d'1x volaille test - poulet 2kg, pintade 1,5kg - voir tableau bas de page**

Formule volaille A <sup>1)3)</sup>	Formule volaille B <sup>1)3)</sup>	Formule volaille C <sup>1)3)</sup>
<b>Volaille de 1,5 kg</b> - Poulet/ pintade <sup>2)</sup> - Plumée, vidée, abats nettoyés	<b>Volaille de 2 kg</b> - Poulet/pintade <sup>2)</sup> - Plumée, vidée, abats nettoyés - Possible : découpe en deux	<b>Volaille découpée – 1,5 kg sans carcasse ni abats</b> - Poulet/pintade <sup>2)</sup> - Cuisses+filets+ailes - Emballage sous vide - portions individuelles de 250gr environ
<b>12 Euros / Kg</b>		<b>21 Euros / Kg</b>
Choix de paiement pour : 12 volailles x 18€	Choix de paiement pour : 12 volailles x 24€	Choix de paiement pour : 12 découpes x 31,50€
<b>1 chèque de 216 €* <input type="checkbox"/></b> 2 chèques de 108 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 72 € <input type="checkbox"/> ..... chèques de .....€ <sup>3)</sup> <input type="checkbox"/>	<b>1 chèque de 288 €* <input type="checkbox"/></b> 2 chèques de 144 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 96 € <input type="checkbox"/> ..... chèques de .....€ <sup>3)</sup> <input type="checkbox"/>	<b>1 chèque de 378 €* <input type="checkbox"/></b> 2 chèques de 189 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 126 € <input type="checkbox"/> ..... chèques de .....€ <sup>3)</sup> <input type="checkbox"/>
*Formule A - 2 volailles : <b>432 €</b> Formule A – 3 Volailles : <b>648 €</b>	*Formule B - 2 volailles : <b>576 €</b> Formule B - 3 volailles : <b>864 €</b>	*Formule C - 2 découpes : <b>756 €</b> Formule C – 3 découpes : <b>1134 €</b>

**1) Des contrats de 2 ou 3 volailles (ou découpes) par distribution sont possibles :**

Choix de paiement selon modalités du tableau volaille ci-dessus, en multipliant par 2 ou 3 parts. Pour ces contrats, une distribution 2x par mois est envisageable.

**2) Le type de volaille livré à la distribution (poulet ou pintade) dépendra de la production du moment.**

**3) En cas d'engagement en cours de saison ou après une volaille test - Merci de calculer le montant des chèques à remettre comme suit :** Nombre de mois (distributions) à venir, multiplié par prix unitaire de la livraison, le tout divisé par le nombre de chèques souhaité.

**COMMANDE UNITAIRE**

<input type="checkbox"/> <b>1 Volaille test : 24€</b> (1 chèque) Poulet ou pintade - en moyenne 2kg Carcasse avec abats nettoyés	<b>COMMANDE - VOLAILLE DE NOEL – 2021</b> Livraison au marché de Céret - samedi 18 décembre 2021
HORS CONTRAT - Commande OCCASIONNELLE selon production - <b>Chevreau et agneau de lait :</b> Entier ( 12€ / Kg) ou découpé (sous vide - 15€ / Kg)	<input type="checkbox"/> <b>1 Poulet élevé au lait : 50 €</b> (1 chèque) 4 kg env – Carcasse avec abats nettoyés  <input type="checkbox"/> <b>1 pintade élevée au lait : 35 €</b> (1 chèque) 2-2,5 kg – Carcasse avec abats nettoyés

**6- Paiement :** Par chèques selon les modalités des tableaux ci-dessus, à l'ordre de **Gilles Thomas** et datés du jour de leur émission. Ils seront remis en totalité à la signature du présent contrat.

**Présentation des chèques à l'encaissement :** Pour les contrats volaille, le premier chèque sera encaissé à réception, les autres le seront à partir du 10 de chaque mois, ou régulièrement sur l'année, tous les 2 à 4 mois. Pour les commandes unitaires, l'encaissement se fera au cours du mois de la distribution.

Fait à ....., le ..... **En deux exemplaires originaux (valant pour reçu)**

**Le producteur**

**Le consomm'acteur**